

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

FAG : les militaires invités à la discipline et au respect de la hiérarchie

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

La discipline militaire impose à chaque membre d'un corps habillé, un code d'éthique et de déontologie qu'il se doit de respecter. Pour rappeler à l'ordre ces derniers sur les comportements déviants observés ces derniers temps, le chef d'état-major général des Forces armées (CEMGFA), le général de division Jean-Martin Ossima Ndong, a entretenu hier matin ses troupes au Régiment de parachutistes gabonais (RPG)

du camp Aïssat. Au cours de cette rencontre, il a invité les uns et les autres à la disponibilité, à la responsabilité et à la discipline. "Les Forces armées participent à ce processus quotidiennement dans l'exécution régaliennne de ses missions de défense opérationnelle et de sécurisation du territoire. Cet espoir que nous incarnons nécessite de la disponibilité, responsabilité et observation de la discipline militaire dans nos attitudes et comportements. Le président de la Transition, chef de l'État, chef suprême des Forces de défense et de sécurité, m'a



Photo: SNN

Le CEMGFA passe en revue les troupes au camp Aïssat.

instruit de vous dire qu'il compte sur la disponibilité de tous afin d'être prêt à remplir toutes les activités qui nous sont confiées, à fournir le résultat optimal voulu, à réaliser parfaitement les opérations de sécurisation en cours avec professionnalisme. Je suis conscient de l'état actuel de nos matériels roulants, volants et navigants sans lesquels la disponibilité des personnels ne saurait

être acquise. Des propositions ont été soumises à la tutelle afin de trouver, selon les cas et les fonds alloués, des solutions immédiates à court, moyen, et long termes", a indiqué Jean-Martin Ossima Ndong. Avant d'ajouter que "jusqu'à présent, la Sécurité militaire fait son travail, elle remonte bien les informations à la hiérarchie. Alors je ne cesse de m'interroger :

quelle est cette façon de s'exhiber en public, en plus dans les réseaux sociaux ? Et surtout de se saigner soi-même en relatant les faits passés d'une mission internationale où il a été protégé. Le respect des règles de protection du secret et faire preuve de réserve lorsqu'on s'exprime, notamment sur les questions de défense, doit en permanence traverser notre esprit."

Droit de réponse... CSAIG

"LE quotidien L'Union a couvert et relayé dans son édition du 2 octobre 2023, une cérémonie qui s'est déroulée à Arambo (ministère de l'Économie) sous le titre " l'imam Benyamin Andjoua Obolo prend ses fonctions ", désignant l'intéressé comme le président du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon.

Cette information relayée par plusieurs organes de presse est tronquée et destinée à semer le trouble dans les esprits des fidèles musulmans et à déstabiliser la Communauté musulmane ainsi que les partenaires du bureau du CSAIG issu du 4e Congrès.

En effet, non seulement cette cérémonie intervient dans la logique de ses initiateurs de s'affranchir de la Charte adoptée en 2004 modifiée, mais surtout, en termes de consensus, les Imams et les Prédicateurs ne sont pas la seule composante de la Communauté au sens de la Charte.

Il se trouve donc des individus déchus eux-mêmes des droits que seule la Charte a pu leur conférer qui ont organisé leur assemblée générale pour s'établir dans une Organisation qui ne peut pas être le CSAIG. D'ailleurs, la Charte n'ayant établi aucun Prédicateur en dehors des Imams eux-mêmes, en faire une entité à part dans le CSAIG est juste une invention.

C'est dire que hormis les Imams, la Communauté comprend plusieurs autres composantes que sont : les femmes, les notables, les associations à caractère islamiques, les jeunes et les donateurs. Les ignorer dans les grandes décisions est une pure hérésie et réduire une confession religieuse aux seuls religieux relève d'une réalité d'un autre temps et d'autres lieux pas toujours avouables.

Aussi, le bureau du CSAIG issu du 4e Congrès de la Communauté musulmane du Gabon (CMG) tient à rassurer que la mise en route du processus d'harmonisation de son organisation à la situation d'après le 30 août est en cours sur la base de l'article 11 alinéa 3 de la Charte et que les activités du CSAIG se poursuivent dans la sérénité.

Le bureau du CSAIG issu du 4e congrès rassure l'ensemble des fidèles sur sa volonté à poursuivre les actions engagées et à tout faire pour sauvegarder l'harmonie entre les musulmans de notre communauté. Le bureau du CSAIG issu du 4e congrès appelle à un sursaut de patriotisme pour éviter de faire de notre Confession religieuse, le paria de toutes les Confessions religieuses et le semeur de trouble en cette période de la transition.

Il importe de rappeler à l'opinion nationale et internationale que dès le prône du premier vendredi d'après le 30 août, l'ensemble de la Communauté musulmane du Gabon et le CSAIG ont marqué leur adhésion et leur disponibilité au CTRI. Cette disponibilité est indiscutable et ne saurait être démentie".

Mines et métallurgie : plus de 140 candidats aux portes de l'Ecole de Moanda

ENA
Libreville/Gabon

Le concours d'entrée à l'École des mines et de métallurgie de Moanda-Gabon (E3MG) s'est ouvert hier sur deux sites principaux : Libreville (à l'Institut des postes et des technologies de l'information et de la communication-INPTIC) et Moanda pour un total de 142 candidats dont 29 filles.

Pour cette session qui en est la 7e pour cet établissement à vocation sous-régionale, 3 candidats concourent depuis l'étranger. À savoir à Kliptown (Afrique du Sud), Dschang (Cameroun) et Pointe-Noire (Congo-Brazzaville) où des tests par des moyens performants de technologies de l'information et de la communication permettent qu'ils soient suivis en temps réel. Les filières en jeu sont les suivantes : ingénieurs des spécialités "Extraction minière" et "Traitement du minerai" ; licences "Mines et métallurgie" et "Maintenance des systèmes

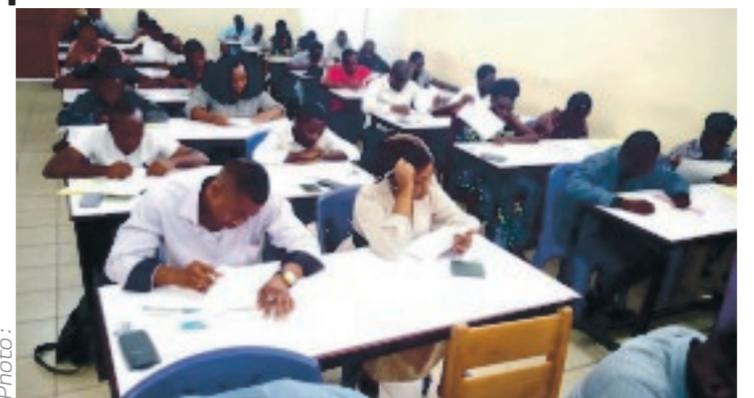


Photo :

Les candidats de Libreville composant à l'INPTIC

et équipements". Ce concours vient confirmer l'ambition des autorités de construire avec détermination au Gabon un pôle d'excellence pour les activités liées au secteur des mines et de la métallurgie. L'on se rappelle que l'E3MG avait signé le 14 juillet 2023, lors de son Conseil d'administration, une Convention de partenariat avec l'ISTA-Cémac (Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée, de planification et d'évaluation de projets) en vue de renforcer son rayonnement dans la sous-région de l'Afrique centrale, notamment

dans la zone Cémac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale). C'est d'ailleurs dans ce cadre et avec l'appui financier de la Banque africaine de développement (BAD) que de nombreux étudiants des pays de la Cémac sont actuellement formés au sein de l'établissement, cas des deux étudiants du Cameroun et du Congo qui postulent par le biais de ce concours. Après la phase écrite qui a eu lieu hier, les candidats affronteront les épreuves orales le vendredi 6 octobre avant la proclamation des résultats.